

Une autre tentative de division moins visible risque de se produire également. Rappelons que l'enseignement est une des rares branches professionnelles où l'égalité entre l'homme et la femme est réalisée (grâce à la lutte syndicale) en grande partie, tant en ce qui concerne la promotion que le salaire. Cette égalité est à peu près acquise de fait dans le primaire et le secondaire (sauf dans les concours de recrutement) et reconnue sinon pratiquée dans le supérieur. Mais des tentatives ont eu lieu et auront lieu pour effacer ce déplorable exemple (où irions-nous, si vraiment la femme était partout l'égale de l'homme ?). Récemment un projet visait à enlever de droit aux enseignantes en mathématiques, les chaires de terminales scientifiques. On commence à reparler de travail à mi-temps pour les enseignantes, ce qui est une façon détournée de porter atteinte à l'égalité professionnelle péniblement atteinte.

**Défendons le principe : « A travail égal, salaire égal » - « Pas de discrimination entre les sexes ».**

### 3. — LA « DEFONCTIONNARISATION »

La garantie de l'emploi, jusqu'ici inhérente au titre de fonctionnaire est une entrave à la rentabilisation capitaliste de l'université. Qu'à cela ne tienne ! On défonctionnarisera comme le souhaite « Entreprise ». On redonnera le goût du risque et de la compétition aux enseignants sclérosés. Jadis synonyme de routine, de train-train, l'enseignement deviendra le terrain de l'aventure, la nouvelle frontière où l'on verra ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas. Derrière cette idéologie de western se cache une réalité très précise : l'augmentation du personnel sans garantie d'emploi et l'attaque contre les conditions de vie de l'enseignant.

L'auxiliaire répandu dans toutes les branches de l'enseignement : instituteur remplaçant, maître auxiliaire, assistant se caractérisant par la précarité de l'emploi et une rémunération ad hoc. Le gouvernement favorise le recrutement de personnel de ce type, surexploité et sous-payé, en limitant l'embauche par les filières normales : écoles normales, concours de recrutement. A terme comme le propose « Entreprise », il s'agit d'arriver à ce que le personnel de l'Education nationale soit dans une majeure partie contractuel, ce afin de réduire les charges financières et sociales, tout en gardant une mince couche de mandarins titulaires. La mentalité industrielle exige le goût du risque partout et d'abord dans son avenir professionnel.

**La bourgeoisie tente de substituer au personnel titulaire de l'Education nationale un personnel contractuel, surexploité, sous-payé et sans garantie.**

Mais parallèlement la bourgeoisie attaque les conditions de vie des catégories marginales, plus vulnérables, moins faciles à défendre : les maîtres d'internat et les surveillants d'externat peuvent être soumis entièrement au chef d'établissement (circulaire de Guichard du 25 septembre 1969), on congédie les surveillants titulaires d'une licence, bref, on liquide les droits acquis pour rentabiliser l'enseignement. D'autres catégories ont été ou seront touchées (conseillers d'orientation, surveillants généraux, maîtres d'éducation surveillée, etc.), en attendant le moment jugé favorable pour s'attaquer au gros morceau : instituteurs et professeurs titulaires.

**Chaque coup porté contre les droits d'une catégorie d'enseignants, est un coup porté contre tous les enseignants.**

### 4. — LA REPRESSION

Pour rentabiliser tranquillement l'enseignement, il faut que les enseignants, les élèves et les étudiants se tiennent tranquilles, d'où les mesures de répression contre les lycéens (exclusion de « gauchistes » l'an dernier) et contre les enseignants (suspension de sept professeurs titulaires : Senik, Kahn, etc., mutation d'office de M.A. syndicalistes ou indisciplinés, etc.). Parallèlement à la répression les structures d'intégration : Conseil d'administration, sont mises en place depuis l'an dernier. Peu inventive, la bourgeoisie emploie toujours la bonne méthode de la carotte et du bâton.

**La mise au pas des enseignants est nécessaire à la rentabilisation capitaliste de l'université.**